

Commune de Luttenbach-près-Munster

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUTTENBACH DE LA  
SEANCE DU 20 MAI 2016**

A la séance du 20 mai 2016, présidée par M. Francis KLEIN, Maire,

Etaient présents : WEICK Alfred, CLAUDEPIERRE Catherine, BESSEY Marlène, DEVILLERS Norbert, HAEBERLE André, FRITSCH Agnès, RIEDLINGER Régine, MANGOLD Thierry, SPENLE Edouard, WITTEMER Joseph, HERRMANN Anne, MARANZANA Olivier

Absents et excusés :

Absents et non excusés : néant

Procurations : REINHEIMER Bernard à KLEIN Francis, BALZLI Elodie à CLAUDEPIERRE Catherine

Secrétaire de séance : MARANZANA Olivier

La séance est ouverte à 20 H 15'.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2016
2. Mise en conformité de la salle communale :
  - Présentation de l'étude de faisabilité et de l'estimation sommaire
  - Appel à projet pour la maîtrise d'œuvre
3. Chasse – lot 3 :
  - Agrément garde-chasse particulier
  - Agrément permissionnaire de chasse
4. Décision modificative n° 1 au budget M14
5. Demandes d'urbanisme
6. Divers et communications.

**POINT 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 MARS 2016**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 17 mars 2016.

**POINT 2 – MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE COMMUNALE ET ISOLATION DE L'ATELIER**

**2.1 – Présentation de l'étude de faisabilité et de l'estimation sommaire**

Le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 5 février 2016 de charger M. Dechristé, architecte à Kaysersberg, de l'étude de faisabilité de la rénovation du bâtiment salle communale et atelier.

M. Dechriste a présenté cette étude aux commissions réunies le 11 avril 2016. Tout d'abord il a rappelé les règles à respecter lors de l'aménagement d'un bâtiment qui reçoit un public :

- accessibilité : permettre l'accès aux différents locaux aux personnes à mobilité réduite
- isolation thermique : isolation sur le plafond, les murs intérieurs (10cm d'isolant sur les murs) et sur la sous face du plancher dans l'atelier
- installation électrique à mettre aux normes et à la puissance requise pour l'office
- protection incendie.

Puis il a expliqué son étude :

Avant le début des travaux proprement dit, il y a lieu de vider l'ensemble du bâtiment.

Le parquet restera en place.

Le niveau de la partie office/toilettes sera descendu au niveau de la salle. L'accès de ces locaux se fera donc de l'intérieur de la salle. L'office ne devra pas dépasser 20 kw de puissance installée.

Pour bénéficier de plus de surface de travail, la porte actuelle des WC filles sera remplacée par une fenêtre et la fenêtre façade sud sera transformée en porte.

Il y a lieu de remplacer les fenêtres et de meubler l'office avec du matériel adapté.

Le montant de l'estimation s'élève à 250000 € HT, équipement de l'office compris.

Les dépenses sont éligibles aux subventions de l'Etat, de la région et de la réserve parlementaire.

Le Conseil municipal, après délibération :

- Accepte l'étude de faisabilité pour un montant de 250000 € HT.
- Décide de programmer la réalisation des travaux en deux phases :
  - . 2<sup>ème</sup> semestre 2016 : isolation du plafond de l'atelier et remplacement de la porte de garage, concerne les travaux ne nécessitant pas de permis de construire.
  - . 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 : les travaux concernant la salle et locaux annexes.
- Inscrira le complément de crédit nécessaire au budget 2017
- Charge le Maire de solliciter des aides auprès des différents organismes (état, département, réserve parlementaire)

## 2.2 – Appel à projet pour la maîtrise d'œuvre

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'engager la procédure pour la désignation du maître d'œuvre qui sera chargé de piloter le projet de rénovation de la salle communale.

Le Maire est chargé de consulter pour une remise des offres le 17 juin 2016 :

- différents architectes
- différents bureaux de contrôle technique
- différents bureaux de contrôle SPS

## POINT 3 – CHASSE – LOT 3

### 3.1 – Avis du Conseil municipal sur l'agrément d'un garde-chasse particulier

Vu la demande présentée par le locataire du lot n° 3 de la chasse communale, M. HAEFFELIN Guy,

Vu l'avis favorable du 06/04/2016 de la Fédération départementale des Chasseurs du Haut-Rhin,

le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à l'agrément d'un garde-chasse particulier pour la période du 2015-2024, à savoir :

- M. Jean-Marc BICKEL, domicilié à Soultzmatt (68570), 42, rue du Canal

### 3-2 – Agrement d'un permissionnaire de chasse

Vu le cahier des charges des chasses communales pour la période 2015-2024

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014183-0004 du 2 juillet 2014 arrêtant le cahier des charges type des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024

Vu la demande présentée,

Le Conseil municipal, après délibération, décide l'admission de la personne nommée ci-dessous en qualité de permissionnaires de chasse du lot n° 3 :

- Monsieur Denis CAQUINEAU, domicilié à Saint-Bernard (68720), 10, rue de l'Eglise

Le Maire est chargé de notifier cette décision au demandeur par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **POINT 4 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET M14**

Le montant des amortissements au chapitre 040 du budget primitif 2016 est erroné et ne correspond pas aux inscriptions au compte 6811-042.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de voter les crédits suivants au budget M14 de 2016 :

### **Désignation**

R 10223/10 : TLE	-288,00 €
------------------	-----------

R 28031/40 : Amortissements frais d'étude	+ 288,00 €
---	------------

## **POINT 5 – DEMANDES D'URBANISME**

M. le Maire présente les demandes qui sont parvenues en mairie :

- GAERTNER Hervé, 5, rue du Leh : Création d'une terrasse sur un vide sanitaire – modification par rapport au PC d'origine

- LAHEURTE Gérard, 10, rue du Leh : pose de deux fenêtres de toit

- WEIDMANN Fernand, lieudit Feldlé : création d'un abri en bois pour toilettes sèches – création de 3 fenêtres sur grange côté EST

- LAEUFFER Claude, 4, chemin du Baechlé : prolongement de la terrasse existante

- VELTEN Joseph, 1, rue du Froeschwihr : installation d'une terrasse démontable

- Me BINGLER, Notaire à Munster : demande de CU et déclaration d'intention d'aliéner propriété 3, chemin des Cigognes

- Me BINGLER, Notaire à Munster : déclaration d'intention d'aliéner terrain situé section 7 n° 238 Rotacker

## POINT 6 – DIVERS ET COMMUNICATIONS

### 6.1 – Suppression du passage à niveau piéton SNCF n° 46

Le Maire rappelle l'avis favorable du conseil municipal du 04/12/2015 concernant la suppression du passage à niveau piéton SNCF n° 46.

Une enquête commodo et incommodo aura lieu du 23 mai au 6 juin 2016. Le commissaire enquêteur nommé par M. le Préfet sera présent en mairie le lundi 30 mai de 10 H à 12 H et le lundi 6 juin de 16 H à 18 H 30.

### 6.2 – Entretien voirie rurale

Le sentier de la Furch a été réparé en propre régie. Le conseil renonce à la création d'une prise d'eau prévue au programme Gerplan. D'autre part, les chemins du Schweng, du Strohberg et les parkings du Petit Ballon ont été remis en état.

### 6.3 – Chêne Voltaire

En 1992, les enfants de l'école ont planté un chêne au lieudit près du sentier de la Furch, aux alentours de l'emplacement du Chêne Voltaire de l'époque. Il y a lieu de dégager proprement le terrain pour permettre à l'arbre de pousser. Une plaque commémorative sera posée sur le chêne. D'autre part, La souche du chêne qui vient d'être coupé « Allée du Chêne » sera nettoyée et protégée. Une plaque souvenir sera posée. Un nouveau chêne sera planté à proximité. Comme il s'agit de terrain privé, le Maire est chargé d'obtenir l'autorisation du propriétaire du terrain.

### 6.4 – Communications

- Différentes associations ont remercié pour la subvention communale versée
- L'Association des Cavaliers du Baechlé a été dissoute au 1<sup>er</sup> avril 2016

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 H 30

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION  
DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LUTTENBACH  
SEANCE DU 20 MAI 2016**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2016
2. Mise en conformité de la salle communale :
  - Présentation de l'étude de faisabilité et de l'estimation sommaire
  - Appel à projet pour la maîtrise d'œuvre
3. Chasse – lot 3 :
  - Agrément garde-chasse particulier
  - Agrément permissionnaire de chasse
4. Décision modificative n° 1 au budget M14
5. Demandes d'urbanisme
6. Divers et communications.

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
<b>KLEIN Francis</b>	<b>Maire</b>		
<b>REINHEIMER Bernard</b>	<b>1er Adjoint</b>		<b>Klein Francis</b>
<b>WEICK Alfred</b>	<b>2ème Adjoint</b>		
<b>CLAUDEPIERRE Catherine</b>	<b>3ème Adjoint</b>		
<b>SPENLE Edouard</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>BESSEY Marlène</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>HERRMANN Anne</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>FRITSCH Agnès</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>MARANZANA Olivier</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>WITTEMER Joseph</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>MANGOLD Thierry</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>RIEDLINGER Régine</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>BALZLI Elodie</b>	<b>Conseiller municipal</b>		<b>Claudepierre Catherine</b>

<b>DEVILLERS Norbert</b>	<b>Conseiller municipal</b>		
<b>HAEBERLE André</b>	<b>Conseiller municipal</b>		